

Sms

Numéro 24 - 2017

www.saintmitrelesremparts.fr

Saint Mitre
au rythme
des Saisons



Le bulletin des Saint-Mitréens

Printemps

p.12

Du neuf sur le site
archéologique de
Saint Blaise



Vendredi 3 février

Forum Emploi
à la salle de Varage p.3



p.6 **Zoom**
Police Municipale :
une équipe
investie

p.8 **Dossier**
Environnement :
l'eau, l'air et les
méduses

p.10 **Dossier**
le Patrimoine
du centre ancien

p.13 **Article**
Participez à la
3^{ème} Journée
Citoyenne

Sommaire #24



2 / Édito du Maire

3 / Zoom événements

4-5 / Retour en MMS

6-7 / Zoom : Police Municipale

7 / La Convention de Coordination
Police Municipale/Police Nationale

DOSSIER ENVIRONNEMENT :

8/ Moi, je bois l'eau du robinet !

8/ Signature du contrat de Nappe
de la Crau

9/ Étude scientifique sur les méduses

9/ L'association Air Paca

DOSSIER PATRIMOINE :

10-11 / Le centre ancien

12 / Du neuf sur le site de Saint Blaise

13 / Participez à la 3^{ème}
Journée Citoyenne

14 / Zoom : les Espaces
Publics Numériques à la
Bibliothèque Municipale

15 / Brèves - Textos

16 / Conseils Municipaux
Carte d'identité en ligne

17 / Expression libre

18 / État civil - Travaux

19-20 / Agenda

Le Maire reçoit sur rendez-vous à
l'Hôtel de Ville.

Contact : 04 42 80 92 76

Les adjoints tiennent des permanences,
voir sur www.saintmitrelesremparts.fr



Consultez nos pages Facebook :
Ville de Saint Mitre les Remparts
La Manare
Bibliothèque Charles Rostaing

SmS, le bulletin des Saint-Mitréens n°24,
numéro mars 2017
www.saintmitrelesremparts.fr

Directrice de publication : Béatrice ALIPHAT
Rédaction : Service Communication
Crédits photos : Élus Municipaux, Saint Mitre
Informations, Services Techniques et Communication,
Jérôme BOUSQUET, associations de Saint Mitre.

Réalisation : Service Communication
Tirage : 3000 exemplaires
Périodicité : au rythme des saisons
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2017
N° d'ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : 2BPrint, 8 ZA la Haute Bédoule, BP 47,
13240 Septèmes-les-Vallons

Le PLU est approuvé !

Après 2 ans et 9 mois de travail d'élaboration et de concertation pour lequel je tiens à remercier vivement le service Urbanisme, le cabinet d'études, les élus, les habitants et les membres des ateliers consultatifs, le Conseil Municipal vient d'approuver, selon le planning prévu, le PLU de la commune, qui prévoit l'urbanisation à l'horizon 2030. Des réponses ont été préalablement apportées à toutes les remarques qui ont été faites par les instances extérieures et par les habitants lors de l'enquête publique. Il convient maintenant d'attendre la décision du Préfet sur ce dossier. Je tiens à rappeler que le PLU est fondé sur l'intérêt général et sur des perspectives théoriques de croissance. Il peut parfois faire peur ou susciter des contestations d'ordre individuel. Pourtant il dessine une cohérence d'ensemble à long terme et reste basé sur l'évolution de notre village telle qu'observée depuis ces dix dernières années.

Concernant la vie municipale, nous venons également de prendre acte du Rapport d'Orientations Budgétaires 2017 dans lesquelles nous confirmons nos engagements de maintien des services publics et de stabilité des impôts locaux. La santé financière de la commune permet par ailleurs d'accélérer nos investissements pour de grands projets d'amélioration du cadre de vie en ayant un recours modéré à l'emprunt.

Toujours au cours du dernier Conseil Municipal, nous avons voté le nouveau Règlement Intérieur du personnel municipal. Il permet non seulement de se conformer à la réglementation, mais aussi de rendre plus justes et équitables les règles applicables à tous les agents.

Dans ce numéro, vous retrouverez plusieurs zooms sur des événements importants et novateurs. Le premier forum de l'emploi (lire en page 3) qui a regroupé en un même lieu les différents acteurs de l'emploi et qui sera suivi de prochaines actions originales et de proximité. La présentation de la convention entre la Police Nationale et la Police Municipale (lire en page 7) qui a renforcé des relations très étroites déjà existantes entre les deux Polices dans le but commun de la tranquillité publique. Durant le premier semestre 2017, notre Police Municipale sera armée pour assurer sa propre sécurité et celles des habitants.



Je terminerai par la 3^{ème} édition de la Journée Citoyenne qui aura lieu le samedi 13 mai prochain. Comme les années précédentes, je compte sur une vive mobilisation de tous, à commencer par les petits citoyens, pour faire de cette journée une réussite autant pour les réalisations des ateliers que pour les moments d'échange partagés.

Je vous laisse découvrir tout cela et bien d'autres au fil des pages et vous souhaite, au vu des échéances à venir, un printemps éclairé !

Béatrice ALIPHAT

Maire de Saint Mitre les Remparts

Conseillère Métropolitaine Aix-Marseille-Provence et

Membre du Bureau, déléguée à l'Industrie et aux Réseaux d'Énergie

Conseillère Régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Forum Mission Emploi

Une vraie première à Saint Mitre !

Le forum « Mission Emploi » s'est déroulé à la salle polyvalente de Varage, le vendredi 3 février avec une nouvelle génération de services portés par la commune, et mis à disposition des demandeurs d'emploi. Le Maire Béatrice ALIPHAT et son Adjointe aux affaires sociales Christiane DEFIGUEIREDO ont souhaité créer une manifestation de proximité originale sur le thème de la recherche d'emploi à partir d'une démarche inspirée par l'organisation « Bleu Blanc Zèbres ». Leur objectif était de concentrer en un même lieu à Saint Mitre les différents acteurs de l'emploi et de permettre à chaque visiteur de partir avec une adresse, un contact, un conseil, ou une démarche à engager.

Ce forum a été animé par la Mission Emploi, le Pôle Emploi, l'Espace Public



Numérique, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ainsi que la Mission Locale. Une dizaine de conseillers spécialisés ont réalisé des entretiens personnalisés, pour écouter chaque situation individuelle, pour analyser et valoriser les compétences, pour évaluer les opportunités d'emploi proposées par les entreprises partenaires, pour proposer des formations, pour aider les demandeurs dans les démarches administratives...

Tout a été mis en place pour nouer des

« Il faut bousculer les codes en matière d'emploi »

Béatrice ALIPHAT

relations solides avec les structures qui recrutent. Résultat positif car près de 50 participants ont visité ce forum après avoir déposé un CV et rempli un questionnaire de satisfaction.

Forte de ses partenariats avec les acteurs de l'emploi, la commune souhaite poursuivre ces actions concrètes dans le domaine de l'emploi et va dans les prochaines semaines proposer d'autres manifestations appropriées.

Lancement du Projet Métropolitain



Enfin !

Le premier groupe de travail des Maires sur la mise en place de Projet Métropolitain a eu lieu le 14 mars dernier à La Manare. Très attendu, ce projet va permettre de mettre « enfin » les anti- et les pro-métropole sur la même longueur d'onde. Le but est en effet de définir précisément les axes majeurs de développement

dans les thématiques relevant de l'intérêt métropolitain tels que les transports, l'économie, le tourisme, l'enseignement supérieur, la culture...

En mutualisant les capacités et les idées des Maires, ce groupe de travail devra faire émerger la politique commune qui portera

les atouts de la Métropole jusqu'à un rayonnement régional et méditerranéen, puis national et pourquoi pas mondial.

Michel ROUX, Premier Adjoint au Maire de Salon-de Provence et Vice-Président de la Métropole, Frédéric GUINIERI, Maire de Puyloubier et Vincent FOUCHIER, Directeur Général Adjoint de la Métropole, ont animé le groupe de travail et sont en charge de ce

projet ambitieux et fédérateur. Ils étaient accompagnés de Georges ROSSO, Maire du Rove et Vice-Président de la Métropole et d'Hélène GARIDEL, Directrice Adjointe de la Métropole, tous deux délégués à la concertation territoriale.

Mais pourquoi à Saint Mitre ?

Dans le cadre de sa mise en place, la Métropole propose aux Maires de travailler en commun sur différentes thématiques. Les réunions de ces groupes de travail ont lieu dans tout le territoire métropolitain, ce qui permet aux Maires de découvrir les communes de leurs confrères. C'est ainsi que Béatrice ALIPHAT a eu le plaisir d'accueillir près d'une centaine d'élus. Ceux qui venaient pour la première fois ont été enchantés par le cadre et le caractère de notre village.

Retour en MMS



Le vide-grenier



Le goûter du GIPER

ANIMATIONS **DU 7 AU 14 DÉC.**
Le Téléthon

PETITE ENFANCE **1^{ER} DÉC.**

Spectacle de Noël
à la crèche Pin'prunelle



Concert de Variance



Le Rugbython

SCOLAIRE **14 DÉC.**

Distribution de dictionnaires
aux élèves de CE1



ASSO **11 DÉC.**

Noël du basket Club



LA MANARE

6 DÉC. Ogre es-tu ?
Spectacle scolaire



7 DÉC. Concert de Noël
de l'Ecole de Musique



10 DÉC. La Veillée
Calendale



ANIMATIONS **17 DÉC.**
Noël au Village





CÉRÉMONIE **4 JANV.**
Les Vœux du Maire à la population



BIBLIOTHÈQUE **7 FÉV.**
Conférence Amadeo Modigliani



ASSOCIATION **15 FÉV.**
Tirage au sort du jeu concours
organisé par l'Amicale des Sapeurs
Pompiers de Saint Mitre



BIBLIOTHÈQUE **24 JANV.**
Conférence
Maria de Magdala et la Ste Baume

INAUGURATION **7 FÉV.**
Le Carrefour des Vignerons



20 JANV. **Récital lyrique**

ANIMATIONS **9 FÉV.**
Réunion de préparation de la Journée Citoyenne
à la salle de Varage



7 FÉV. **Duo Dodu**
Spectacle scolaire



11 FÉV. **Pièces détachées**
Spectacle de cirque

Bienvenue **aux 30 nouveaux arrivants !**



CÉRÉMONIE **7 FÉV.** **Accueil des nouveaux arrivants** à La Manare

Zoom

Police Municipale

Une équipe investie



Mais que fait la police ?

Mirhez El Hachani, à la tête de la Police Municipale de Saint Mitre depuis 2015, et son équipe ont un seul crédo : **veiller au respect des règles et assurer la tranquillité et la sécurité des habitants.** En effet, la Police Municipale est avant tout une police **préventive et de proximité.** Néanmoins, les actions répressives restent nécessaires et inévitables pour éviter les dysfonctionnements et les abus. À Saint Mitre, cela se traduit surtout par des

incivilités comme l'abandon des déchets et encombrants sur la voie publique, le stationnement abusif ou gênant, la salubrité publique, les nuisances sonores, les problèmes de voisinage, etc.

Le champ d'intervention de la Police Municipale de Saint Mitre est vaste : procès-verbaux d'urbanisme, rapports d'informations et d'infractions, mise en fourrière d'animaux errants, de véhicules pour stationnements gênants, surveillance des manifestations, Opérations Tranquillité Vacances, sécurité aux entrées des écoles, surveillance de la circulation et du stationnement, déclaration de débit de boisson, dossier de vente en liquidation ou déballage, etc... et la liste n'est pas exhaustive !

L'équipe

Elle est composée de **5 agents** dont 3 nouveaux agents recrutés en 2016) :

- **Mirhez El Hachani**, chef de

la Police, 18 ans d'expérience,

- **Laëtitia B.**, brigadier chef principal, 14 ans d'expérience,

- **Yoann G.**, gardien, 24 ans, 5 ans d'expérience en gendarmerie,

- **Sébastien G.**, gardien, 23 ans, 5 ans d'expérience en gendarmerie,

La vidéoprotection

Le projet d'élargir le champ de la vidéo protection, avec l'ajout de 26 caméras de surveillance de la voie publique, est actuellement en cours.

Des demandes de subventions ont été adressées auprès des Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

A terme, la commune sera dotée de 48 caméras en tout.



Le système de radiocommunication est opérationnel

- **Andry R.**, Agent de Surveillance des Voies Publiques, 15 ans d'expérience dans l'armée de terre et 5 ans en tant qu'ASVP.

L'amplitude horaire de travail a été étendue, **du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h** depuis le mois d'octobre 2016 assurant un service de proximité plus efficace.

Les partenariats

Deux conventions importantes ont vu le jour. La première, la convention « Saint Mitre Vigilance », signée en avril 2016 et qui se développe progressivement. La seconde signée en octobre 2016 et présentée le 1^{er} mars dernier par Béatrice ALIPHAT (lire encadré ci-contre) marque d'une pierre blanche l'avancée de notre Police Municipale et scelle les relations déjà existantes entre la Police Municipale et la Police Nationale. Cet accord signe aussi le **futur armement des policiers municipaux** dans un avenir proche. Rappelons à ce sujet que Béatrice ALIPHAT n'était pas favorable a priori à cet armement. Cependant deux arguments lui ont fait revoir son point de vue :

- la demande des agents eux-mêmes pour assurer leur sécurité,
- le contexte national d'insécurité qui a poussé la majorité des Maires en France et notamment dans les Bouches-du-Rhône, à armer leurs Polices Municipales. À noter, également que les agents sont équipés de gilets pare-balles.

Dans un contexte de désengagement de l'État et de croissance des problématiques de sécurité, les collectivités sont contraintes de prendre le relais et d'assurer le service. À Saint Mitre, c'est chose faite avec maîtrise et efficacité.

Police Municipale

Espace Bellefont - 1^{er} étage, 72 rue Bellefont, 13920 Saint Mitre les Remparts
Tél : 04 42 49 91 72

Port : 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

La Convention de Coordination Police Municipale/Police Nationale



Le 1^{er} mars dernier, entourée de Jean-Marc SÉNATEUR, Sous-Préfet d'Istres, Yannick BLOUIN, Adjoint au Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Bouches-du-Rhône, Stéphane BRUNONI, Commissaire Principal d'Istres et de Mirhez EL HACHANI, Chef de la Police Municipale de Saint Mitre, et en présence du Commandant Pascal GUEDON, adjoint au Commissaire, et du Commandant Stéphane LAMY tous deux d'Istres, de Cyril YEROLIMOS, coordonnateur du CISPD du Pays de Martigues, de Jean-Charles VARGAS, chef de police de Châteauneuf-les-Martigues et d'élus saint-mitréens, Béatrice ALIPHAT a présenté la Convention Communale de Coordination conclue entre la Police Municipale et les Forces de Sécurité Publiques d'État représentées par la Police Nationale d'Istres. Déjà effective sur le terrain depuis de nombreuses années, cette convention acte une organisation et un partenariat existants mais qui reste néanmoins nécessaire pour obtenir le **prêt des armes de l'État** et permettre aux agents de **travailler entre 23h et 6h**, lors d'opérations ponctuelles.

Madame le Maire a souhaité repréciser le cadre de cette convention qui fixe les modalités selon lesquelles la Police Municipale et les Forces de Sécurité de l'État interviennent conjointement sur le territoire de la commune dans le respect de leurs compétences respectives. Cela passe par un partage d'informations permanent et une communication étroite. Cette collaboration efficace se traduit déjà par des **résultats concrets** et se révèle importante notamment dans le cadre de la vidéo-protection. Les priorités d'actions sont la lutte contre les cambriolages, la lutte contre les

trafics et la toxicomanie, la poursuite des auteurs des infractions, la prévention de la délinquance des mineurs, la lutte contre les incivilités et les troubles à la tranquillité publique, la sécurité routière, la protection des personnes vulnérables.

L'occasion pour Yannick BLOUIN de souligner que le village est victime d'environ 200 faits par an dont la moitié relève de la délinquance de voie publique et de mettre en avant le dispositif de Participation Citoyenne « Saint Mitre Vigilance » qu'il trouve bien plus opérationnel et performant que le dispositif « Voisins Vigilants » qui lui n'a pas de liaison avec les polices. Il confirme également l'utilité de l'armement des agents pour leur sécurité car « *Les délinquants ne font pas la différence entre des policiers nationaux et municipaux* ».

Béatrice ALIPHAT a également indiqué que cette collaboration permettra de moderniser la Police Municipale notamment avec un système de radiocommunication interne qui sera relié prochainement, dans le cadre de l'interopérabilité des réseaux, au **réseau Acropol** de la Police Nationale. Ce dispositif renforcera non seulement la sécurité des agents sur la voie publique, mais il augmentera aussi leur réactivité.

Jean-Marc SÉNATEUR, Sous-Préfet d'Istres, a salué cette parfaite collaboration et a conclu cette présentation en précisant « *que de tels outils ne sont rien, sans la volonté politique de les faire fonctionner ensemble face aux phénomènes d'hyper violence et de radicalisation* » et que c'est justement en « *décloisonnant* » les services que le but commun de sécurité sera atteint.

Moi, je bois l'eau du robinet !



Une étude menée entre 2014 et 2016 par l'UFC-Que Choisir, à partir des relevés réguliers des Agences Régionales de Santé (ARS), démontre que l'eau du robinet est meilleure que l'eau en bouteille. Ainsi, les habitants du pourtour de l'étang de Berre et de la Côte Bleue bénéficient, comme **97% des français**, d'une eau du robinet de très bonne qualité. Pourtant, 1 français sur 2 hésite toujours à boire cette eau.

L'eau du robinet est de bonne qualité car elle subit de nombreux traitements coûteux de dépollution, financés par les consommateurs.

Dernier argument pour convaincre les réfractaires, l'eau en bouteille revient 65 fois plus cher et génère 150 000 tonnes de déchets !

La ressource en eau

L'eau distribuée sur le territoire du Pays de Martigues, grâce à la Régie des Eaux et Assainissement (REA) du Pays de Martigues, a trois origines :

- l'usine de traitement du Ranquet produit environ 3,6 millions de m³/an pour alimenter Saint Mitre les Remparts et Martigues nord ainsi que, par une surverse irrégulière, le canal d'irrigation de Saint Mitre,
- l'eau Durancienne avec une dotation de 676 l/s pour le canal de Martigues,
- la Nappe de Crau, avec ses trois forages à Fanfarigoule pour un débit de 2,1 millions de m³/an, alimente Port de Bouc.

Afin que ce service public d'alimentation en eau potable soit performant, la REA, avec ses 100 agents, entretient, développe le réseau des eaux usées et met en œuvre leur traitement pour une population estimée à 71 400 habitants.



Vous aussi, goûtez l'eau publique du Pays de Martigues et comparez !



Signature du Contrat de Nappe de la Crau

Béatrice ALIPHAT et les acteurs de la nappe de Crau se sont réunis le 30 janvier 2017 au Domaine Départemental de l'Étang des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau pour signer le Contrat de Nappe.

Ce Contrat est un programme d'actions en faveur de la préservation de la ressource en eau souterraine. Il comprend 70 actions à conduire sur 6 ans (de 2016 à 2021). Plus d'une cinquantaine de signataires ont choisi de s'engager dans le Contrat dont le Préfet, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, les collectivités locales, les acteurs économiques (agriculteurs, industriels...), les associations de protection de l'environnement...

Objectif : préserver et sécuriser la nappe phréatique de la Crau en adéquation avec les différents projets d'aménagement du territoire.

Plus d'infos : <http://symcrau.com>

Une étude scientifique sur les méduses est lancée, vous pouvez y participer !



« la noix de mer » ou « Mnemiopsis leidyi »

Le GIPREB, Gestion Intégrée, Prospective et Restauration de l'Étang de Berre, a pour vocation de coordonner la reconquête de l'étang de Berre. Ses diverses études et actions permettent notamment d'améliorer la connaissance du milieu, de définir des objectifs de qualité, d'accompagner le développement des usages et d'orienter les actions de réhabilitation. À ce titre, le GIPREB est

partenaire d'un travail de thèse sur les méduses de l'étang de Berre. L'objectif étant de récolter le plus d'informations possibles sur les méduses qui peuplent l'étang. Une étude participative a été lancée par un jeune chercheur auprès des usagers et riverains de l'étang. Les trois méduses étudiées sont :

- « la noix de mer » ou « Mnemiopsis leidyi », fréquemment observée, elle est non urticante et en forte abondance dans l'étang. De forme ovale, elle possède 8 rangées de cils iridescents le long du corps.

- La méduse « Aurelia aurita », rarement observée, est quant à elle peu urticante et a la forme d'une cloche de 25 à 40 cm de diamètre et est clairement visible par transparence.

- Enfin, la « **Gonionemus vertens** » est une petite méduse épaisse, dont le diamètre de l'ombrelle, de couleur jaune-verte, est compris entre 2.3 et 3 cm. Elle possède entre 60 et 80 tentacules. Attention, à cette dernière qui est urticante.

Alors, si vous souhaitez participer à cette étude et apporter votre contribution, c'est simple, munissez-vous de la fiche à télécharger sur le site du GIPREB lors de vos sorties sur l'étang, répondez à quelques questions concernant les conditions du milieu (vent, vagues...) ainsi que le contexte d'observation (plaisance, pêche...) lorsque vous avez observé des méduses. **Votre aide est précieuse.**

Plus d'infos :

<http://www.etangdeberre.org>

Contact mail :

guillaume.marchessaux@mio.osupytheas.fr

L'association Air PACA agit pour la santé de tous



Air PACA est l'Association Agréée par le ministère en charge de l'Environnement pour la Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (AASQA). L'association améliore continuellement ses connaissances des polluants atmosphériques et de la qualité de l'air. Elle identifie les populations exposées à un dépassement de normes limites pour la santé pour mettre en évidence les zones où il faut agir.

L'association remplit une mission

d'intérêt public. Air PACA informe et sensibilise le citoyen, l'État, les collectivités et les acteurs économiques. Elle propose une aide à la décision pour mettre en œuvre les actions les plus pertinentes pour la qualité de l'air. Elle contribue ainsi aux changements de comportements de chacun. À ce titre, deux applications mobiles sont en téléchargement gratuit : **Signalement Air**, pour agir et signaler une gêne ou un incident en la localisant, et **ATMO France**, pour s'informer sur la qualité de l'air au jour le jour.

De nouveaux élus pour agir en faveur de la qualité de l'air

L'Assemblée Générale d'Air PACA a réuni, vendredi 20 janvier 2017, ses

122 adhérents issus des 4 collèges : État, Industrie & Acteurs économiques, Collectivités, Associations & Personnalités qualifiées. Pierre-Charles MARIA, réélu président, est déterminé à porter la démarche globale Air Climat Energie Santé. Le président et les vice-présidents, Alexandre GALLESE et Véronique PAQUIS-FLUCKLINGER, élus pour un mandat de 3 ans, conduiront la politique, validée en Assemblée Générale, du Programme régional de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021 : « surveiller et informer pour agir ».

Plus d'infos :

<http://www.airpaca.org>
Etablissement de Martigues, route de la Vierge, 13500 Martigues
Tél : 04 91 32 38 00

Trop longtemps abandonnée aux seuls hasards des initiatives des propriétaires, la restauration du Centre Ancien mobilise aujourd'hui la municipalité. C'est que la Ville intra-muros, ses anciens faubourgs et les petits jardins recèlent des **bijoux de notre patrimoine**.

Contrairement à une idée faussement répandue, la fondation de Saint Mitre ne remonte pas à 1395, date de la destruction de Castelveyre (l'actuel Saint Blaise), mais bien au-delà. En fait les survivants de la ville détruite ont trouvé refuge au « château » de *Sancti Mitrii*, peut-être un castrum fortifié, contribuant de fait à une augmentation sensible de la population. Dix ans plus tard, ils obtinrent le droit, moyennant une réduction des taxes, d'élever à leurs frais un rempart sur un périmètre élargi, celui que nous voyons aujourd'hui et que la longue décroissance de la population jusqu'aux années 1960 a permis de conserver intact.

D'où l'hypothèse de l'existence d'un rempart préliminaire et/ou d'un noyau initial beaucoup plus ancien, dont la structure urbaine porterait encore la marque.

Mais comment en trouver le tracé ?

L'observation aérienne de la ville intra-muros et la comparaison avec le Bourg Saint Sauveur d'Aix-en-Provence permet de pressentir un contour et une structuration urbaine dont les traces doivent demeurer visibles dans certains caves et sous la voirie actuelle.

Mais quel besoin de rechercher ces traces du patrimoine ancien ?

Outre l'évident intérêt archéologique et scientifique, la restauration de l'ensemble du patrimoine historique, à la condition expresse de respecter scrupuleusement la tranquillité des habitants, serait porteuse d'un **attrait touristique**. C'est ce qu'ont bien compris d'autres agglomérations, pourtant bien moins loties que notre commune qui de fait ont connu une revitalisation économique des centres

anciens qui, comme le nôtre, peinaient à relancer l'activité. Et la croissance de l'emploi local a immédiatement suivi.

Voilà l'objectif que va poursuivre la Municipalité, relayée par la renaissance de l'**association Histoire et Patrimoine**, présidée par José PIGAGLIO. Restauration, décroutage, dissimulation d'éléments disgracieux seront les maîtres mots de la politique de réhabilitation dont les traductions concrètes feront l'objet d'un autre dossier dans un prochain bulletin municipal SMS.

DES SIMILITUDES ENTRE SAINT MITRE INTRA-MUROS ET SAUVEUR D'AIX-EN-PROVENCE

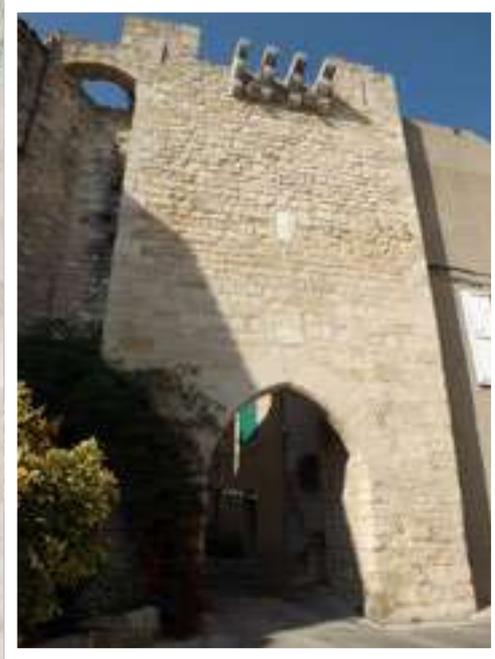


Le Bourg Saint Sauveur d'Aix, la ville romaine du 1^{er} siècle avant JC, a une forme ovoïde et un croisement de deux axes principaux Nord-Sud et Est-Ouest.



Façade de la Renaissance

Naturellement, cela ne se fera pas du jour au lendemain. Mais l'implication et les efforts de chacun, y compris le bénévolat de la Journée Citoyenne, permettront de faire revivre peu à peu ce patrimoine exceptionnel et de le transmettre dans les meilleures conditions possibles aux générations futures.



La Tour Sud



Vue de la Tour Nord

LE BOURG SAINT



Le « château de Saint Mitre » : des indices d'une même forme ovoïde et un croisement de deux axes principaux Nord-Sud et Est-Ouest.

Du neuf sur le site de **Saint Blaise** !

Un projet de **maison d'accueil** sur le site

Le projet d'aménagement et de mise en valeur du site archéologique de Saint Blaise va rentrer dans sa phase de travaux. Après avoir obtenu en juillet dernier, le permis de construire, le projet est maintenant dans l'étape de consultation des entreprises dans la perspective de voir démarrer les travaux en fin d'année 2017 ou début 2018. Ces travaux consisteront à la construction d'une **maison d'accueil du public** de 180 m² au sud du parking de Saint Blaise et l'**agrandissement du site archéologique**. Il intégrera désormais les tombes paléochrétiennes, les bergeries et la voie ornière, enfin, une signalétique didactique sera mise en place le long des nouveaux parcours de visite.



Des avancées quotidiennes

Sous la direction des archéologues Jean CHAUSSERIE LAPREE et Marie VALENCIANO, Paul MOUREN réalise bénévolement un travail méticuleux et patient pour retrouver peu à peu les traces enfouies de Castelveyre, village abandonné voilà plus de 700 ans.

Des ateliers toute l'année

Le site de Saint Blaise vous propose également de participer à de nombreux ateliers tout au long de l'année. C'est une nouvelle qui tombe à pic car les vacances de printemps arrivent à grand pas, l'occasion d'inscrire les enfants à des ateliers pour archéologues en herbe.

Le programme des manifestations est disponible à Saint Mitre Informations, Espace Bellefont, 72 rue Bellefont et sur le site Internet <http://paysdemartignes.fr>.

HORAIRE DU SITE DE SAINT BLAISE

Entrée libre et gratuite du mardi au dimanche inclus

du 1^{er}/11 au 31/03 : 8h30-12h et 13h30-17h

du 1^{er}/04 au 31/10 : 8h30-12h et 14h-18h

Visite guidée gratuite et sans réservation tous les dimanches à 14h30 sauf en juillet et en août, Rendez-vous à l'entrée du site.

Attention, du 1^{er} juin au 30 septembre, le site de Saint Blaise situé dans la forêt de Castillon est soumis à des conditions d'accès réglementé, en fonction du niveau de risque de feux de forêt.

Informez-vous du niveau d'accès aux massifs :

- par mail, en s'inscrivant au bulletin d'alerte auprès de enviedebalade@myprovence.fr,
- avec l'application mobile gratuite MyProvence Balade,
- par téléphone auprès du Comité Départemental du Tourisme au 0 811 20 13 13.
- sur Internet : <http://bouches-du-rhone.gouv.fr>.



Paul Mouren, un bénévole de l'OMCA sur un chantier de fouilles à Saint Blaise

Participez à la 3^{ème} Journée Citoyenne !



Samedi 13 mai 2017

Tous ensemble, soyons citoyens !

La Journée Citoyenne édition 2017 se déroulera le samedi 13 mai 2017.

Amorcée par une réunion préparatoire en février dernier où les bénévoles étaient nombreux, la Journée Citoyenne 2017 se dessine peu à peu. Plusieurs groupes seront formés et répartis dans différentes opérations d'amélioration du cadre de vie : balisage et nettoyage des chemins de randonnée, reboisement, nettoyage des plages, construction d'hôtel à insectes et d'abris à mésanges, etc...

Mobiliser les jeunes générations

Garante de notre avenir, la jeunesse est pleinement sollicitée à participer à cette manifestation. Parce que nos enfants sont l'avenir de notre planète, il nous semble primordial de les sensibiliser, à tout âge, aux valeurs de la citoyenneté et au respect de l'environnement. Pour cela, les écoles et les associations ont été sollicitées dans l'organisation d'ateliers ludiques et formateurs. Ainsi, plusieurs

activités seront adaptés aux enfants ! Les parents sont évidemment conviés vivement à rejoindre la partie !

Comment participer ?

De plus en plus de bénévoles sont à nos côtés depuis la première édition en 2015, 220 citoyens ont participé l'année dernière ! Un grand merci à eux car c'est grâce à leur mobilisation et leur implication que tout cela est possible aujourd'hui.

Comme eux, vous êtes toutes et tous convié(e)s à participer à ce projet, pour cela plusieurs possibilités s'offrent à vous.

- Inscrivez-vous à une des opérations (informations disponibles à Saint Mitre Informations) en tant que participant avant le 5 mai,
- Parlez-en autour de vous, le bouche à oreille est important.



Les inscriptions

Inscrivez-vous de préférence à l'avance pour faciliter l'organisation. Les personnes qui nous rejoindront spontanément le jour J seront aussi les bienvenues.

La liste détaillée des ateliers est disponible à Saint Mitre Informations.

CONTACT :

Saint Mitre Informations, 72 rue Bellefont, 13920 Saint Mitre les Remparts - Tél : 04 42 49 18 93
Email : smi@saintmitrelesremparts.fr

Programme du samedi 13 mai de 8h30 à 17h

MATIN : Rendez-vous place de La Manare ; répartition des participants préalablement inscrits dans les groupes et récupération du matériel.

PAUSE REPAS : Apéritif et pique-nique conviviaux partagés ensemble !

APRÈS-MIDI : retour aux ateliers

FIN VERS 17H : rangement, regroupement

Zoom EPN

Les Espaces Publics Numériques à la Bibliothèque Municipale



Les Espaces Publics Numériques du Territoire du Pays de Martigues, Port-de-Bouc et Saint Mitre les Remparts sont à votre service gratuitement pour vous accompagner dans votre vie numérique.

Déjà très prometteur, l'EPN installé depuis le début de l'année à la Bibliothèque Municipale rencontre un vif succès.

Après seulement 3 mois d'activité, tous les ateliers ont été pris d'assaut. Le bilan est très positif. **Rencontre avec Cyril CATENNE, l'un des médiateurs numériques intervenant à Saint Mitre.**

SMS : qu'est-ce qu'un Espace Public Numérique ?

Cyril CATENNE : un Espace Public Numérique accompagne les publics lors d'ateliers collectifs ou en accueil individuel. Destiné à tous, il propose des activités numériques et multimédias.

Ces ateliers sont gratuits. Mon rôle est d'accompagner les visiteurs dans leur appropriation des outils numériques, en leur faisant découvrir et partager les connaissances et les pratiques numériques de notre société.



SMS : que peut-on y faire ?

C.C. : c'est très varié, on accompagne les personnes pour effectuer des démarches administratives en ligne (CAF, emploi, impôts...), consultation de mails, navigation internet, connexion aux réseaux sociaux, numérisation de documents... dans le cadre d'accueils individuels.

Des ateliers collectifs, toujours gratuits mais sur inscription, proposent diverses thématiques : la création de diaporama, le montage vidéo, l'utilisation d'une tablette, la création de jeux vidéos...

Ces ateliers d'initiation à l'informatique permettent d'acquérir une autonomie face à un ordinateur, de parfaire ses connaissances (savoir évoluer sur internet, connaître différents logiciels).

SMS : en parallèle de ces ateliers, vous proposez des événements ciblés ?

C.C. : oui, depuis le début de l'année nous avons mis en place des ateliers tels que :

- **la fabrication numérique**, qui permet d'imprimer des objets en 3D.
- **la réalité virtuelle**, qui permet de connaître les différentes techniques d'immersion dans une expérience vidéo ludique.

Ces deux rencontres ont remporté un vif succès, tout comme l'atelier de sensibilisation aux bons usages de l'internet et de l'ordinateur (sécurité informatique).

Nous allons développer au cours de l'année de nouvelles actions afin d'accompagner au mieux les usagers aux nouvelles pratiques numériques. »

SMS : et pour les jeunes ?

C.C. : les jeunes sont effectivement très friands de toutes ces nouvelles

technologies. En plus de les accompagner dans les pratiques ludiques, nous devons également les informer des dangers du numérique et de ses dérives. Notre mission est très importante.

« Nous allons développer au cours de l'année de nouvelles actions afin d'accompagner au mieux les usagers aux nouvelles pratiques numériques. »

Cyril CATENNE

Pendant les vacances de printemps, nous avons prévu des ateliers d'art numérique. Ce programme est consultable sur notre page Facebook. Des livrets sont également disponibles aux EPN et à Saint Mitre Informations.

Horaires d'ouverture :

L'Espace Public Numérique à la Bibliothèque Municipale est en accès libre aux horaires suivants :

- Mardi : 16h / 18h
- Mercredi : 17h / 19h
- Vendredi : 14h / 16h
- Samedi : 14h / 17h

Ateliers sur inscriptions :

Renseignements et inscriptions au 04 42 49 15 11 ou par mail à espaces.numeriques@ampmetropole.fr

Programme :

Le programme est disponible sur la page Facebook Espaces Publics Numériques du Territoire de Martigues, à la Bibliothèque et à Saint Mitre Informations.

Avis aux sportifs !



Depuis le mois de décembre 2016 un nouveau parcours de santé a été installé dans l'enceinte du gymnase René Jauras, par l'entreprise Auditech*. Vétustes et vieillissants, les agrès datant de plus d'une quinzaine d'années, ont été remplacés par 5 agrès flambants neufs. Les agrès s'adressent à tous et sont en accès libre. En tout début de parcours, un panneau d'information vous indique le cheminement

du parcours ainsi que le fonctionnement de chaque appareil. Il sera possible de faire travailler toutes les parties de son corps grâce au banc d'étirements pour les jambes, le bar à pompes, la haie basse, la planche abdominale double et enfin le banc combiné fessier-spinaux. Tout un programme pour se façonner un corps tonique et musclé avant l'été. Alors, avis aux amateurs !

* Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Auditech et le cout total de l'opération s'élève à 12 888 € TTC subventionnés par le Conseil Départemental.

VIE SCOLAIRE

Les inscriptions scolaires et périscolaires **débuteront le 18 avril et se termineront le 19 mai dernier délai** auprès de la Maison de la Jeunesse et du Social, Service Éducation Jeunesse, 4 bis Rue Giudicelli, 13920 Saint Mitre.

Renseignements : 04 42 06 97 51 ou scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr

Dossier téléchargeable sur www.saintmitrelesremparts.fr

ÉLECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Les électeurs de Saint Mitre les Remparts sont répartis en 6 bureaux de vote (Hôtel de Ville, écoles maternelle et primaire Jean Rostand, foyer du 3^{ème} âge, salle de Varage-Massane). **Les bureaux seront ouverts de 8h à 19h, soit une heure plus tard qu'habituellement.**

Tous les électeurs recevront avant le 20 avril leur nouvelle carte électorale mentionnant le bureau de vote auquel ils sont rattachés. Pour voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité.

Les électeurs absents le jour du scrutin peuvent établir une **procuration** à un électeur de la commune en se rendant dans une brigade de gendarmerie, un commissariat de Police Nationale ou un tribunal d'instance muni de leur pièce d'identité au plus tôt.

Formulaire téléchargeable sur le site Internet.interieur.gouv.fr

ANIMATIONS

Fête des voisins : vendredi 19 mai

La commune devient membre de l'association

« Immeubles en fête » pour favoriser le lien social, lutter contre l'isolement et l'indifférence. De nombreux habitants organisent déjà une « fête des voisins ». Cette année, ils pourront se faire connaître auprès de SMI et bénéficier de petit matériel : flyers, gobelets, nappes, t-shirts, ballons... dans la limite des stocks disponibles.

SMI, 72 rue Bellefont, 13920 Saint Mitre les Remparts - Tél : 04 42 49 18 93



Ramassage des ordures ménagères

Pour un meilleur aspect du village, il est rappelé aux habitants du centre-ville que les ordures ménagères doivent être sorties avant le passage du camion et non après.

Centre aéré de l'été

Les inscriptions auront lieu du 1^{er} au 30 juin à la MJS.

Le centre aéré sera ouvert du 10 juillet au 4 août, pour les enfants de 5 à 12 ans.

Incivilités

Le local sanitaire extérieur du stade a été réouvert après une courte fermeture suite à sa dégradation.

Pour éviter des surcoûts inutiles et pour que tout le monde puisse en profiter, nous prions les citoyens de respecter les biens publics.

Vide-grenier du centre-ville

Les inscriptions au vide-grenier du centre-ville, qui aura lieu le dimanche 14 mai 2017, débuteront le lundi 3 avril. Pour vous inscrire, présentez-vous à Saint Mitre Informations afin de retirer un dossier.

SMI, 72 rue Bellefont, 13920 Saint Mitre les Remparts

Infos : www.saintmitrelesremparts.fr

Attention : changement au cimetière

Quelques derniers caveaux sont actuellement en vente (à prix coûtant). Le Comptable du Trésor a relevé que la façon de gérer les caveaux par la commune n'était pas adaptée et qu'il était très complexe de se remettre dans la légalité. C'est pourquoi la commune ne vendra désormais plus de caveaux, mais uniquement les concessions, à charge pour les acquéreurs de faire réaliser les caveaux.

Par ailleurs, toujours sur conseil du Comptable du Trésor, il n'y aura plus de concession à perpétuité.

Conseils Municipaux

Conseil du 19 janvier 2017

Finances :

- Autorisation d'inscription de biens de faible valeur en section d'investissement - Exercice 2016
- Adoption du principe d'autorisation d'inscription de biens de faible valeur en section d'investissement - Exercice 2017
- Vote du quart des crédits d'investissement - Exercice 2017
- Vote d'une avance sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale - Exercice 2017
- Vote d'une avance sur subvention à l'Association Football Club de Saint Mitre les Remparts - Exercice 2017

Demands de subventions dans le cadre de l'aide aux équipements de vidéo protection – Exercice 2017 - Fourniture et installation de dispositifs de vidéo protection : auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Prorogation exceptionnelle de la subvention au titre de la réserve parlementaire 2014 - Mise en conformité PMR - Accès au Belvédère de la Vierge - Exercice 2017

Conseil du 13 mars 2017

Urbanisme – Approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Finances – Rapport d'orientations budgétaires 2017

Intérêt métropolitain du site archéologique de Saint-Blaise Vœu du Conseil Municipal de Saint Mitre les Remparts

Personnel communal de la ville de Saint Mitre les Remparts :

- Adoption du Règlement intérieur du personnel
- Protocole d'accord sur le temps de travail

Les comptes-rendus complets sont consultables sur www.saintmitrelesremparts.fr et en Mairie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte identité nouveau service en ligne

Depuis le 8 mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité se font directement en ligne.

Les démarches sont simplifiées :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour toute information : www.service-public.fr



* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

Les Saint-Mitréens avant tout

Rapport d'Orientations Budgétaires 2017

Les orientations budgétaires viennent d'être présentées en Conseil Municipal. Il ressort de l'analyse financière de la commune que, même si la prudence reste de mise, la stricte politique budgétaire conduite depuis plusieurs années nous ouvre aujourd'hui des perspectives nouvelles. La santé de nos comptes publics permet d'obtenir des subventions conséquentes et d'accélérer nos projets. Concernant le fonctionnement, malgré les réductions drastiques des dotations de l'Etat et l'augmentation de l'amende pour carence en logements sociaux, nous choisissons de :

- figer les impôts locaux pour préserver le pouvoir d'achat de nos habitants,
- maintenir tous nos services publics en maîtrisant nos dépenses,
- maintenir les subventions aux associations pour soutenir l'animation et le lien social,
- étudier les opportunités de partenariat ou mutualisation qui bénéficieraient à la commune.

Concernant les investissements, nous pouvons aujourd'hui sans risque recourir à un emprunt modéré et prendre des initiatives audacieuses pour l'avenir de notre commune. Toujours dans la logique du développement durable, elles porteront sur :

- l'amélioration du cadre de vie par la construction de bâtiments, espaces de loisirs, voiries, parkings ...
- le développement économique par des acquisitions immobilières,
- le développement du tourisme par la mise en valeur du patrimoine.

Ainsi nous agissons pour un avenir meilleur.

Béatrice Aliphath

Saint Mitre pour vous, avec vous

SOUFFRANCE AU TRAVAIL

La chasse aux fonctionnaires continue : nouvelles victimes sous le regard et la complicité entière de l'équipe de Madame le Maire.

Moi, conseiller municipal,

Moi, Vice-Président du Conseil de Territoire de Martigues,

Moi, mes colistiers et les 1124 voix que je représente ne veulent pas être de ceux qui font semblant de ne rien voir, rien entendre, rien dire sur l'usage du pouvoir et ses excès, une stratégie individuelle et opportuniste et un management pathogène s'installant au cœur de la collectivité.

Les témoignages des nombreux agents sont clairs ! Ils dénoncent une organisation délétère aux symptômes malheureusement bien connus des spécialistes de la santé au travail et des tribunaux : conflits de valeurs, surcharge de travail, changements intempestifs des plannings, ordres contradictoires, réorganisations incessantes des services... La majorité du personnel municipal est terrorisée par peur d'être le suivant à subir !

Mais derrière cette organisation, les compliments et remerciements du personnel municipal pleuvent les jours de paillettes et grandes cérémonies. Grande illusion qui vous empêchera sans doute de croire que Madame le Maire et ses adjoints maltraitent une grande partie des agents de la commune...

Le nombre de procédures déposées au tribunal administratif est un indicateur inquiétant du problème.

Soyez dignes et dites non fermement au harcèlement.

Jean-Jacques Lucchini

Saint Mitre en vie !

Millefeuille administratif : perdants-perdants

Communes, intercommunalités, conseils de territoire, métropoles, syndicats mixtes, syndicats uniques, pays, départements, régions, Etat, Union européenne... La France croule sous un millefeuille administratif que personne ne nous envie, source d'immenses gaspillages.

Contrairement à une idée répandue, il est absurde d'opposer frontalement public et privé : les agents publics participent aussi à la croissance et à la création de richesses, parce que l'éducation, la santé, l'administration de notre territoire, sont nécessaires au développement. Mais tout est une question de mesure et d'efficacité. Avec 57% du PIB consacrés aux dépenses publiques, le poids des charges, impôts et prélèvements est devenu excessif, écrase les ménages et les entreprises, et exclut du monde du travail tous ceux considérés comme insuffisamment productifs.

Les agents publics sont eux aussi perdants dans un tel système : la revalorisation de leur traitement est ralentie, leurs perspectives de carrière sont réduites, et ils sont souvent montrés du doigt, accusés à la place des politiques d'être responsables de cette situation.

Voilà pourquoi, dès l'échelon communal, il est important de veiller à un management efficace et respectueux des agents municipaux, titulaires ou non. Moderniser les services en misant sur la formation et en valorisant les bonnes pratiques est une nécessité. Beaucoup, beaucoup, reste à faire à Saint-Mitre-les-Remparts.

Vincent Goyet

Ils sont nés

Balthazar Aldo Thu DUMAS, le 02/07/2015 à Martigues
 Livio GASTON, le 24/11/2016 à Martigues
 Sara DA FONTE ARAUJO, le 05/12/2016 à Martigues
 Sébastien Orlando Laurent LA MARRA, le 08/12/2016 à Martigues
 Loane Vanessa VALENCIA, le 14/12/2016 à Martigues
 Alix Juliette PAGANUCCI BENMOUHAR, le 28/12/2016 à Martigues
 Joan Fernand PAGANUCCI BENMOUHAR, le 28/12/2016 à Martigues
 Tifèy CEBAREC, le 30/12/2016 à Martigues
 Kelya MARTINEZ, le 10/01/2017 à Martigues
 Sacha Emilio Michel FABRE POSTIGO, le 11 janvier 2017 à Martigues
 Thi Lan DUMAS, le 09/01/2017 à Martigues
 Linh Ly PHAN, le 05/02/2017 à Martigues

Ils se sont dit oui

Serge PRÉAULT et Isabelle VARIN, le 21/01/2017

Ils nous ont quitté

Antoine ANGELINI le 01/12/2016 à Martigues
 Paulette CLESSE veuve KRAAK le 06/12/2016 à Saint Mitre
 Liliane PFENDER veuve PAVOINE le 10/12/2016 à Martigues
 Eugène JAURAS le 12/12/2016 à La Roque d'Anthéron
 Lucienne LOMBARD veuve COUZIDAKIS le 12/12/2016 à Martigues
 Elise THIRION épouse GARIGOU le 31/12/2016 à Martigues
 Jacqueline PORTELETTE Veuve RAOUX le 04/01/2017 à Saint Mitre
 Adolfo ALBERTI le 04/01/2017 à La Roque d'Anthéron
 Eliane COLLIN veuve HUYART le 08/01/2017 à Saint Mitre
 Amine-Pascal EL YAMANI le 11/01/2017 à Saint Mitre

Henry QUIBARO le 18/01/2017 à Saint Mitre
 Gilbert NOUALS le 27/01/2017 à Bouc-Bel-Air
 Christiane FAVERGER le 29/01/2017 à Martigues
 Elise LANGLOIS veuve PLATARD le 04/02/2017 à Martigues
 Henri BARBUSSE le 04/02/2017 à Martigues
 Clémence SANMARTIN veuve ROUX le 05/02/2017 à Saint Mitre
 Neva FERRARI veuve VOGLINO le 13/02/2017 à Saint Mitre
 Jean CANNAROSSO le 14/02/2017 à Saint Mitre
 Francis BOURDILLON le 14/02/2017 à Saint Mitre
 Veno ZEMAN le 15/02/2017 à Port de Bouc
 Francis TESSIER le 17/02/2017 à Saint Mitre
 Alba PÉRONE le 18/02/2017 à Saint Mitre
 André PIFFRE le 23/02/2017 à Saint Mitre
 Thérèse DUCRUX veuve PAYS le 27/02/2017 à Saint Mitre

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Plus belle ma commune

Travaux d'aménagements pluviaux sous trottoir chemin des Calieux par l'entreprise Eurovia.



Travaux d'enfouissement des réseaux d'énergie électrique (ERDF et France Telecom) par le SMED13 : rue Bellefont (voir photo), rue des Paillères et la rue du Plan de Bagnère, rue Marotte et voies attenantes.



Travaux d'installation de réseaux de fibre optique

Les 10 « armoires de rue » qui permettront de desservir l'ensemble de la commune ont été installées par la société CIRCET pour le compte de SFR, responsable de la construction du réseau très haut débit sur notre commune.

Après avoir tiré la fibre dans les rues, il faudra raccorder les immeubles et les maisons. Pour l'habitat collectif, une convention doit être signée avec SFR. Pour les maisons individuelles, le raccordement se fait selon le même mode que le réseau téléphonique, soit en souterrain quand les fourreaux

existent, soit en aérien ce qui peut demander un délai plus long.

Tous les opérateurs seront informés et pourront se raccorder au réseau mis en place.

Les habitants désirant la fibre pourront s'adresser directement à leur opérateur et ne devront pas forcément en changer. Les premiers foyers devraient être éligibles au cours du premier semestre 2018.

Des informations complémentaires seront diffusées au fur et à mesure de l'avancement du déploiement.

Agenda

RENSEIGNEMENTS :
SAINT MITRE INFORMATIONS
72 rue Bellefont, 13920 Saint Mitre
les Remparts - Tél : 04 42 49 18 93
smi@saintmitrelesremparts.fr
www.saintmitrelesremparts.fr

AVRIL 2017

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Saint Blaise : Balade botanique

Avec Claude Marco
Réservation obligatoire - Durée : 1h30

MARDI 4 AVRIL

CONFÉRENCE : Le Gréco de l'art de l'icône à la modernité

Par Michel KARAVOKYROS
La Bibliothèque - 18h30

DU MARDI 11 AVRIL AU

VENDREDI 14 AVRIL

Saint-Blaise : Stage d'archéologie

Pour les enfants de 8 à 15 ans - De 14h à 16h
Réservation obligatoire

JEUDI 27 AVRIL

Atelier créatif numérique

La Bibliothèque - De 16h à 17h30
Publics ado/adulte (limité à 10 participants)
Info : 04 42 49 15 11

SAMEDI 29 AVRIL

Saint Blaise : L'objet du mois

Chapelle de Saint Blaise - 14h30

SAMEDI 29 AVRIL

Soirée musique du monde et cinéma : chants populaires de la Méditerranée



Par la Cie Rassegna - La Manare - 19h
19h : chants populaires de méditerranée,
20h15 : buffet aux saveurs de la Méditerranée,
21h : projection d'un film surprise
Tarifs concert + film : 9€ / buffet : 6€
Info & résa à SMI : 04 42 49 18 93

MAI 2017

LUNDI 1^{ER} MAI

Balade des villageois

Départ Chapelle de Saint-Blaise à 9h30
Inscriptions et info à SMI : 04 42 49 18 93

SAMEDI 6 MAI

ZUMBA NIGHT PARTY

par l'association **ANNULÉ**

Gymnase - 18h - Info : 06 99 53 37 31

LUNDI 8 MAI

COMMÉMORATION PATRIOTIQUE :

Victoire de la guerre 39-45

Cimetière de la Croix d'Aymard - 9h

DU 9 AU 13 MAI

EXPO ARTS PLASTIQUES



Par le club OMCA Arts Plastiques
La Bibliothèque - Aux horaires d'ouverture
Gratuit - Tout public - Info : 04 42 49 15 11

VERNISSAGE LE 10 MAI À 18H30

DU VENDREDI 12 MAI AU

SAMEDI 13 MAI

Saint Blaise : L'Agora des Savoirs

- 12 mai de 10h à 16h30 : Forum des collégiens et lycéens, expo, conférences
- 13 mai de 10h à 18h : expérimentations archéologiques tout publics

VENDREDI 12 MAI

CONCERT : ZIK'ATOUT CHOEUR

École Édouard Vaillant - 19h
Au profit de l'école Vaillant
Sur réservation - Info : 06 84 94 05 53

SAMEDI 13 MAI

JOURNÉE CITOYENNE

De 8h30 à 17h
Sur inscriptions auprès de SMI : 04 42 49 18 93

SAMEDI 13 MAI

CONCERT DE VARIANCE

Salle polyvalente de Varage - 20h

DIMANCHE 14 MAI

VIDE-GRENIER DU VILLAGE

Centre-ville - De 8h à 18h
Info & résa à SMI : 04 42 49 18 93

COMITÉS DE QUARTIERS

Les habitants, associations, acteurs sociaux et économiques sont cordialement invités aux comités de quartiers.

- ➔ LUNDI 24 AVRIL À 18H
Salle du Conseil Municipal
(quartiers centre-ville, Ecart, ZAC...)
- ➔ JEUDI 27 AVRIL À 18H
Auditorium de l'Espace Bellefont
(quartiers Belles aux bois, Crépon...)
- ➔ MARDI 2 MAI À 18H
Salle polyvalente de Varage
(quartiers Varage-Massane...)
- ➔ JEUDI 4 MAI À 18H
Bibliothèque Municipale (quartiers Arnètes, Rocalèdes, Fontaine du Loup...)

Rendez-vous de préférence au comité de votre quartier, c'est-à-dire au lieu de réunion le plus proche de chez vous. Cependant, si la date ne vous convient pas, vous pouvez vous rendre au comité de votre choix.

Élections présidentielles :

DIMANCHE 23 AVRIL : 1^{ER} TOUR
DIMANCHE 7 MAI : 2ND TOUR

Élections législatives :

DIMANCHE 11 JUIN : 1^{ER} TOUR
DIMANCHE 18 JUIN : 2ND TOUR

Dans votre bureau de vote de 8h à 19h

Agenda

DIMANCHE 14 MAI

TOURNOI DE BASKET

Gymnase René Jauras - Info : 04 42 42 10 59

MARDI 16 MAI

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Théâtre et marionnettes : Molière x3



Par la Cie Emilie Valantin

La Manare - 18h30 - Tout public - Tarif : 3,5 €
Info & résa à SMI : 04 42 49 18 93

MARDI 16 MAI

CONFÉRENCE : Voyage sous les mers



Par Henri ESKENAZI

La Bibliothèque - 18h30
Gratuit - Tout public - Info : 04 42 49 15 11

SAMEDI 20 MAI ET DIMANCHE 21 MAI

Week-end photographique et soirée diaporama

avec le Club Photo Marius OMCA
La Manare - 20h30 - Gratuit - Tout public
Info & résa à SMI : 04 42 49 18 93

SAMEDI 27 MAI

FINALES DES JEUNES BASKET

Gymnase René Jauras - De 13h à 22h
Info : 04 42 42 10 59

SAMEDI 27 MAI

Conférence LPO-OUEB :

Biologie du Loup

Par Pierre RIGAUX
Salle polyvalente de Varage - 18h
Gratuit - Tout public

SAMEDI 27 MAI

Saint Blaise : L'objet du mois

Chapelle de Saint Blaise - 14h30

JUIN 2017

DU VENDREDI 2 JUIN AU

MERCREDI 28 JUIN 2017

EXPOSITION : « La bouffe, facile à avaler ? »

Par le Club Photo Marius OMCA
La Bibliothèque – aux horaires d'ouverture
VERNISSAGE LE 2 JUIN À 18H30

JEUDI 1^{ER} JUIN

Don du Sang

Hall La Manare - De 15h à 19h30
Info : 04 42 49 11 76

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUIN

TOURNOI DE FOOT

Stade - De 7h30 à 18h - Info : 04 42 44 05 09

VENDREDI 9 JUIN

Fête de l'école Jean Rostand

17h30 - Info : 04 42 44 02 01

SAMEDI 10 JUIN

Après-midi festive OMCA Danse

Gymnase - A partir de 14h30
Info : 04 42 80 99 48

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN

TOURNOI DE FOOT

Stade - De 7h30 à 18h - Info : 04 42 44 05 09

MERCREDI 14 JUIN

THÉÂTRE DES ÉCOLES

La Manare - heure ?
Info & résa à SMI : 04 42 49 18 93

LES JEUDIS 16, 23 ET 30 JUIN

Portes ouvertes du chantier archéologique

Saint Blaise - 10h

SAMEDI 17 JUIN

Journées nationales de l'archéologie : initiation à la fouille pour les 8-12 ans

Saint Blaise - De 10h à 12h

SAMEDI 17 JUIN

TOURNOI DE TENNIS

Gymnase - Après-midi - Info : 04 42 80 92 52

DIMANCHE 18 JUIN

COMMÉMORATION PATRIOTIQUE :

Appel du Général de Gaulle

Cimetière du Crépon - 9h

DIMANCHE 18 JUIN

Journées nationales de l'archéologie : visite guidée du site de Saint Blaise

Saint Blaise - 14h30

DIMANCHE 18 JUIN

Tournoi de foot des commerçants

Par l'asso Vie et Commerce - Stade
De 8h à 18h - Info : 06 11 52 07 57

MERCREDI 21 JUIN

Fête de la Musique

Par l'asso Vie et Commerce
Place de la Paix - 19h - Info : 06 11 52 07 57

VENDREDI 23 JUIN

Fête de l'école Édouard Vaillant

17h - Info : 04 42 80 98 75

VENDREDI 23 JUIN

ATHLÉTISME : Challenge C. Leblanc

Stade - 17h30 - Info : 04 42 80 96 93

VENDREDI 23 JUIN

GALA FIT'DANCE

Gymnase - 21h - Info : 04 42 80 93 13

SAMEDI 24 JUIN

Fête de la Saint-Jean : concert et feu



Par l'association Chante-Lyre

Chapelle Saint Michel - 19h - Info : 04 42 49 11 76

DIMANCHE 25 JUIN

BASKET : Assemblée Générale et fête de fin d'année du Basket Club

Gymnase René Jauras - À partir de 9h
Info : 04 42 42 10 59

LUNDI 26 JUIN

ÉCOLE DE MUSIQUE : concert et remise des diplômes

La Manare - 18H30 - Gratuit - Tout public
Info & résa à SMI : 04 42 49 18 93

MARDI 28 JUIN

Portes ouvertes de l'asso Fit'N'Sol

Gymnase René Jauras - À partir de 18h
Info : 06 99 53 37 31